

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 SEPTEMBRE 2011

Les membres actifs de l'association PROGEPI se sont réunis le 15 septembre à Nancy, 1, rue Grandville.

Documents mis à disposition des membres de l'association : compte de résultat et bilan actif/passif 2010.

Présents votants : F. Battin-Leclerc, R. Bounaceur C. Breton, V. Cornu, P-A. Glaude, J-P. Leclerc, H. Muhr, O. Potier, N. Raoult, M-O. Simonnot (procuration), G. Wild,

Présents non votants : M. Aulon, A. Biget, H. Guéniot, P. Haller, A. Lopez, J-L Morel, E. Payan, R. Renaudin (Expertis), G. Therby, G. Vauthier, B. Vitoux,

Excusés : D. Alonso, J-C. Appert-Collin, P. Arnoux (procuration), J-M Barbier (procuration), E. Favre (procuration), M. Fick, G. Bergin, X. Framboisier, S.Hoppe, J-L. Houzelot, F. Laurent, H-Z. Li, M. Matlosz, N. Midoux, L. Muhr (procuration), E. PLasari (procuration), D. Roizard (procuration), M. Sardin

L'ordre du jour a été le suivant :

- ✓ Présentation des comptes 2010
- ✓ Rapport d'activités 2010 – objectifs 2011
- ✓ Renouvellement des membres du Conseil d'administration
- ✓ Questions diverses

Il est mis en annexe la présentation réalisée au cours de cette assemblée générale complétée des remarques et interventions réalisées au cours de la réunion.

Présentation des comptes :

Le rapport financier 2010, est présenté par Monsieur Renaudin, Expert Comptable d'Expertis CFE. Le compte de résultat présente pour 2010 un total des produits de 824 338 €uros et un total des charges de 778 334 €uros, soit un excédent de 46 003 €uros.

Les recettes proviennent pour plus de 80% des services et biens vendus. Les deux postes de dépenses principaux sont les salaires/traitements et les retours vers les laboratoires partenaires.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il est proposé que le résultat soit affecté au compte « report à nouveau ». Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Rapport d'activités 2010

Le rapport d'activités 2010, après avoir été présenté par Hélène Guéniot, a également été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Renouvellement du Conseil d'administration

Membres fondateurs :

Les 7 membres fondateurs ont désignés en leur sein D. Alonso, F. Battin-Leclerc, P-A. Glaude, H. Muhr, pour les représenter au conseil d'administration de Progepi.

Sont candidats à l'élection :

J-M Barbier, V. Cornu, P. Haller, O. Potier, N. Raoult, M-O. Simonnot

Résultats des votes : 17 votants (10 présents, 7 procurations)

J-M Barbier : 17 voix, élu

V. Cornu : 17 voix, élue

P. Haller : 17 voix, élu

O. Potier : 17 voix, élu

N. Raoult : 17 voix, élue

M-O. Simonnot : 17 voix, élue

Questions diverses

Jean-Louis Morel, Président du GISFI s'interroge sur l'orientation des compétences que PROGEPI souhaite mettre en œuvre dans les prochains mois ou prochaines années : est-ce que Progepi restera dans le domaine du Génie des Procédés ou y aura-t-il un élargissement des compétences ?

Pour le moment, une réponse est difficile à donner puisque la situation est encore floue quant à l'évolution de Progepi au terme de l'année 2012 : l'échéance de la convention tri – partite PROGEPI – CNRS – INPL est le 31 décembre 2012 et le 1^{er} projet de SATT a été refusé.

Elisabeth Payan, responsable du service valorisation du CNRS précise qu'un deuxième projet de SATT est en cours avec un dépôt des dossiers pour le 29 septembre 2011, une réponse vers fin novembre – début décembre 2011 et dans le cas d'une réponse favorable, une création de SATT pour le 1^{er} janvier 2012.

Les échanges sur ce dossier sont positifs et le projet est bien positionné.

Le dossier se construit autour du PRES de Lorraine et de Bourgogne. Si le dossier est validé PROGEPI serait intégré en tant qu'une des Business Unit de la SATT. Les modalités d'intégration sont inconnues.

Hélène Guéniot, directrice de Progepi, s'étonne de ne pas avoir été informée du montage de ce 2^{ème} dossier. Un rendez-vous sera demandé auprès de François Laurent, Président de l'INPL et responsable du dossier SATT en Lorraine, afin d'avoir plus d'informations sur ce projet de SATT.

L'assemblée regrette le manque de communication et s'interroge sur les modes de fonctionnement d'une telle structure.

Une Motion est votée à l'unanimité des participants à l'Assemblée Générale :

« PROGEPI demande à participer aux discussions pour étudier les modalités d'intégration de PROGEPI à la future SATT et les conséquences qui pourraient l'impacter en terme de productivité, création d'emplois, réactivité, et gestion financière ».

Un dernier point est évoqué par Hervé Muhr : celui du renforcer la communication entre les trois composantes que sont les Ecoles, les Laboratoires et Progepi.

Il est mis en annexe la présentation réalisée au cours de cette assemblée générale complétée des remarques et interventions réalisées au cours de la réunion.